LA LOGIQUE IMMOBILIERE NE DOIT PAS PASSER AVANT LA VIE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANT-ES DES AVIATEURS ET DE BOIS-BLANCS

Position des écologistes sur le projet de rénovation du quartier des Aviateurs à Lille-Bois Blancs

Une contribution rédigée grâce au précieux soutien des militant-es d'EELV Lille

La Ville de Lille soumet à enquête publique, un projet de rénovation du quartier des Aviateurs situé sur son territoire, dans le quartier des Bois-Blancs. Il s'agit d'un ensemble de 700 logements sociaux construit en 1962, en bordure de la déviation de la Deûle, au sud du quartier.

Le projet prévoit :

- la démolition de 3 des 6 barres de logement (soit environ 180 logements sociaux)
- la rénovation, notamment thermique, des 3 autres barres de logements
- la construction de 400 logements neufs, sur les emprises libérées par les démolitions, mais aussi sur celle de l'usine Montpellier, en bordure du quartier.

Le bilan de l'opération se traduirait donc par une intensification significative de l'urbanisation sur le secteur :

- une augmentation du nombre total de logements (on passera de 650 à 750 logements, dont 180 rénovés, soit jusque 570 logements neufs)
- une réduction du nombre de logements sociaux : 100% actuellement, pour 40% au final (+ 30% en accession et 30% en lot libre selon la présentation du projet du 28 Janvier 2020) Ainsi, selon le scénario retenu (entre 650 et 750 logements, 30 000 et 35 000 m2 de surface plancher), le projet comprendra entre 260 et 300 logements sociaux, soit 50 à 90 logements sociaux de moins, et surtout seulement 100 à 120 logements très sociaux. Or, les logements des Aviateurs étaient des logements très accessibles, permettant aux plus faibles revenus de se loger à Lille
- une diversification de l'offre avec une part importante d'accession sociale.

Le groupe écologiste a enquêté auprès des résidentes du quartier des Aviateurs et des rues riveraines (rue Mermoz et rue Chaplin notamment) durant le mois de Mars 2022 pour recueillir leurs avis sur ce projet. Les constats principaux qui ressortent de ces échanges sont les suivants :

- pour les résidents des Aviateurs :
    - la quasi-totalité indique vouloir quitter les lieux dès que possible, les seuls qui souhaitent rester affirmant que les travaux ne sont pas prévus avant 2025, et que compte tenu des travaux qu'ils ont effectués dans leurs logements, ils ne partiront que si une offre équivalente leur est faite
    - tous les locataires rencontrés affirment avoir rempli une demande de relogement mais sont sans information depuis plusieurs mois sur la localisation et la nature du logement qui leur sera affecté, tout autant que sur les délais dans lesquels ils pourront accéder à ce logement. Il en découle **un sentiment d'incertitude majeur, néfaste à l'organisation de la vie quotidienne.**

- La plupart des locataires expriment un sentiment d'abandon, traduit concrètement depuis plusieurs années par le **déficit d'entretien des parties communes par le bailleur**, anciennement LMH et depuis quelques années Villogia, par ailleurs très difficile à contacter.

- Pour les habitantes des rues riveraines :
  - Une inquiétude sur la densification du quartier : l'augmentation du nombre de logements se traduisant sans doute par celle de la circulation et des problèmes de stationnement (abondamment relevé), ainsi que par la réduction des espaces verts, pour l'instant très présents sur le quartier des Aviateurs et au bord de la Deûle.

Sur ces bases, les écologistes font valoir les préoccupations suivantes.

LA DIMENSION SOCIALE DU PROJET
Un impact lourd justifié par des considérations purement budgétaires

Ce projet va remplacer la population actuelle, contrainte de déménager définitivement ou au moins pour la durée des travaux (pour une durée non précisée, mais correspondant forcément à plusieurs années après lesquelles le retour dans le quartier sera très incertain), par une nouvelle population plus solvable. La part des bas loyers va diminuer et celle de l'accession augmenter.
Or, les familles présentes aux Aviateurs, dont certaines font partie des plus anciennes du quartier des Bois-Blancs (comme l'a montré récemment le documentaire « Derrière les arbres ») peuvent légitimement avoir le sentiment que la transformation du quartier, engagée depuis 20 ans, ne s'est pas faite à leur bénéfice mais à celui d'une population au potentiel fiscal plus élevé. Sur le fond, il y a là une injustice sociale majeure que nous ne pouvons soutenir.

Ceci apparaît d'autant plus incompréhensible qu'il existe des exemples d'opérations de rénovation de parc HLM menées sans imposer le départ de leurs occupants. Il s'agit alors de privilégier une démarche de rénovation de 100% des logements existants, sans intervention lourde sur la structure ancienne mais en y ajoutant des surfaces d'espaces tampon thermique, librement appropriables par les habitants (l'opération de rénovation de la tour Bois-le-Prêtre à Paris par les architectes Lacaton et Vassal en est un exemple).
Ceci peut s'accompagner d'une légère hausse des loyers compensée par les économies d'énergie induites par l'amélioration du confort thermique, sans peser au final sur le budget des familles.

Un tel scénario a-t-il été étudié ? On ne peut comprendre en tout état de cause pourquoi 50% des logements seraient rénovables et les autres 50% non. Ce choix s'explique

vraisemblablement par une stratégie économique : les coûts sur la construction neuve étant mieux maitrisés que ceux sur la rénovation. La démolition/construction est paradoxalement plus rentable à court terme pour les opérateurs que la rénovation dans l'existant, et ce sont donc des considérations strictement budgétaires qui conduisent ici la prise de décision au détriment du parcours résidentiel de centaines de familles. Comme pour le projet ANRU du Faubourg de Béthune, passant de 100% de logements sociaux à potentiellement 30% d'ici 10 ans

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET
Un bilan carbone catastrophique et un accroissement des surfaces artificialisées

Du point de vue du respect des engagements pris par la France en matière de réduction des émissions de GES, engagement que la Ville de Lille et la MEL se sont engagées à respecter, les projets de démolition/reconstruction sont peu justifiables. Le coût environnemental est nécessairement supérieur à celui d'une rénovation sur place.

Par ailleurs, l'opération suppose, pour équilibrer le programme de construction de logement, d'investir la friche Montpellier, ancienne usine abandonnée depuis quelques décennies et qui s'est progressivement boisée depuis. Bien qu'aucun inventaire détaillé n'y ait été mené, il est vraisemblable que cette friche boisée joue un rôle de refuge, et peut-être de connexion biologique, dans la trame verte et bleue lilloise. La partie Est du terrain Montpellier, en particulier, correspond à des surfaces non imperméabilisées, formant un tampon végétal entre le quartier des Aviateurs et les arrières de l'usine. Il est vraisemblable que le sol y accueille une biodiversité végétale spécifique (sinon génétique) importante, d'autant que le terrain jouait autrefois un rôle important dans la continuité du complexe réseau hydraulique qui environnait l'ancienne rivière de l'Arbonnoise. Il faut souligner qu'à l'imperméabilisation de la friche Montpellier, s'ajoutera, selon les OAP votées en Décembre dernier par la MEL, l'urbanisation de la friche du Marais de Lomme (anciennes Aciéries de Longwy), dont le vaste boisement spontané aurait pu être valorisé, et qui joue selon une étude de l'association Entrelianes, un rôle majeur dans les continuités biologiques à l'échelle des communes lilloise et lommoise.

Une étude poussée sur ce terrain devrait être menée et l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) devrait conduire logiquement à renoncer à urbaniser la friche Montpellier, et donc à revoir intégralement le montage budgétaire du projet de rénovation des Aviateurs.

Ci-dessus : carte montrant l'évolution du quartier des Bois-Blancs autour des Aviateurs (au centre) entre le XIXème siècle (carte d'Etat-major, en couleur), 1962 (tracés en noir au-dessus de la carte d'Etat-Major, d'après une photographie aérienne disponible sur Géoportail) et en 2018 (carte IGN top 25). On remarque que les Aviateurs et la friche Montpellier sont construits dans le lit marécageux de l'Arbonnoise, tout comme l'ensemble des plaines qui forment la limite Sud du quartier. Le réseau hydraulique très dense a été drainé mais le fond alluvionnaire reste présent. La disposition des barres des Aviateurs a permis, grâce à leur étroitesse et à leur disposition en lignes parallèles espacées, de réduire autant que possible l'emprise sur ces sols humides. (Document personnel Denis Delbaere)

LA DIMENSION PAYSAGERE
Préserver un cadre de vie aéré et des espaces que les lillois aiment partager

Il est de notoriété publique que les bords de Deûle constituent l'armature paysagère principale non seulement du quartier des Bois Blancs mais aussi de toute la ville de Lille. La période de confinement sanitaire que nous venons de traverser a montré l'attractivité des amples promenades qui longent la pointe Sud de l'île des Bois Blancs. Il s'agit de l'un des maillons principaux de l'armature d'espaces publics des lillois, et du lieu sur lequel les habitants du quartier de toutes générations et de toutes conditions sociales se côtoient de façon conviviale.

Or, le projet va altérer considérablement cette armature paysagère de trois manières :

- en urbanisant la friche Montpellier, ce projet va réduire l'étendue du paysage et faire disparaître l'impression, encore possible ici, de se trouver « en pleine ville et en même temps hors de la ville », en plein paysage. Ceci va porter à son comble une impression de sur densification, largement exprimée par les habitants et les usagers d'un quartier où

depuis 20 ans, 2300 logements neufs ont déjà été construits. Le projet prévoit fort heureusement de créer un « parc des berges » sur la pointe Sud de l'ile. Cependant, si ce parc est réduit aux emprises publiques actuelles, en bordure de la friche Montpellier, sa qualité paysagère risque bien de le réduire au statut d'un simple jardin public.

- En densifiant le quartier des Aviateurs, le projet va détruire les ouvertures visuelles entre le cœur du quartier et les rives de la Deûle. Lors de la construction du quartier des Aviateurs, l'architecte paysagiste Théodore Leveau avait eu l'intelligence de disposer les barres de logement perpendiculairement au canal, faisant se succéder une série de bandes construites denses et de bandes vertes dédiées aux terrains de jeu et d'évolution. Bien que sous-équipés, ces parcs linéaires permettaient une relation directe entre la Deûle et le fond du quartier, jusqu'au site stratégique de la mairie de quartier, placée en ce point de connexion important jusqu'à un passé récent. En construisant des plots de logement sur les emprises libérées par la démolition des 3 barres de logement et en leur donnant une morphologie plus compacte, le projet va occulter ces ouvertures et créer des sous-espaces fermés sur eux-mêmes. Ceci va réduire d'autant l'étendue paysagère du quartier. Lorsqu'en réunion publique, un élu de la majorité fait référence à un projet de « Parc des Berges de la Deûle » de la Citadelle à la friche Montpellier, la perspective masque la réalité pour les berges sur le quartier des Aviateurs : une emprise parfois limitée à 18 m, culminant à 35 m de large, bien insuffisante pour mériter le terme de parc.

- Par ailleurs, le projet entretient le doute et le flou quant à une éventuelle passerelle, ou pont, destiné à relier la pointe des Bois Blancs par la rue Mermoz à l'ilôt Boschetti. De même, la perspective d'un parking silo sur la pointe des Aviateurs, entre l'usine Méo et la maison de maître de la friche Montpellier, doit être écartée en conformité avec la promotion des modes doux – incluant la promenade piétonne - plutôt qu'une logique d'intensification des flux routiers sur le secteur.

CONCLUSION

Les écologistes estiment donc que le projet de rénovation du quartier des Aviateurs ne s'explique en l'état que par les modèles économiques qui sous-tendent le projet et contraignent à la densification et à minorer la place des logements (très) sociaux, mais qui font fi des enjeux sociaux, environnementaux et paysagers du quartier. Ils demandent donc que les pouvoirs politiques assument leurs responsabilités et exigent l'ajournement de ce projet et sa remise complète à l'étude, afin de faire valoir ces enjeux et de le rendre conforme aux cadres définis par le dispositif ANRU 2.

Chaque projet urbain se doit d'être considéré au filtre d'alternatives, en privilégiant la rénovation, en s'appuyant sur les expériences menées par ailleurs et en particulier celles ayant démontré leur capacité à améliorer la qualité de vie des habitants en place, voire ayant augmenté les surfaces des logements par la création de sas thermiques - des espaces tampons gagnés sur l'extérieur qui offriront des fonctions supplémentaires au logement.

En matière de projets urbains, et plus particulièrement encore quand ceux-ci concernent les locataires du parc social, les écologistes demandent que soient pris en compte les attentes, les parcours de vie, les difficultés inhérentes au relogement. Ils demandent d'urgence qu'une information claire soit apportée aux habitants du quartier sur le planning réel des travaux

envisagés afin de mettre fin à l'état d'incertitude dans lequel les habitants sont maintenus. Ils demandent un relogement massif par Vilogia des habitants actuels sur le site de l'opération, comme le bailleur l'a fait pour le projet ANRU de Belencontre, à Tourcoing dans le cadre de l'ANRU 1, donnant suite à la volonté politique de l'époque de reloger la totalité des habitants au sein de leur quartier. Le maintien des populations relogées dans leur quartier d'appartenance, si c'est leur volonté, doit être une priorité et un principe consubstantiel de ces opérations. Les écologistes souhaitent que le bailleur précise quelles sont ses capacités de relogement sur site, à proximité immédiate de l'opération.

Les écologistes s'opposent à une liaison routière qui ouvrirait la voie à une urbanisation de l'ilot, et aurait des conséquences néfastes pour les habitants des Aviateurs en terme de cadre de vie. L'ouvrage, en aucun cas, ne devra modifier les fonctionnalités fluviales de la gare d'eau dont les accès sont contraints. Nous réitérons également la demande d'une étude relative à la biodiversité présente sur la friche Montpellier.

Dans l'hypothèse très souhaitable où le projet serait remis à l'étude et où le planning se trouverait allongé, ils demandent que Vilogia assure ses responsabilités de bailleur en planifiant un entretien satisfaisant des parties communes. L'inaction des bailleurs en matière d'entretien des immeubles a amené, sur la durée, à un dépérissement important des logements.

De plus, au regard des conséquences des règles de l'ANRU 2 sur les populations et leur relogement imposé dans d'autres quartiers – voire d'autres communes, les écologistes appellent la Maire de Lille à défendre nationalement le repositionnement des règles de l'ANRU - de manière à les adapter aux parcours de vie et résidentiels, et non l'inverse.

Enfin, nous soutenons les deux propositions soumises au vote à l'occasion de la réunion publique du 12 mai : l'ouverture du verger de Vilogia sous la forme d'un marché de maraude d'une part, et d'autre part ajout d'une desserte bus au bénéfice de l'ensemble du secteur par la création d'une boucle.

Annexe : Récit sur les situations vécues par les habitant.e.s de la rue Coli

Lorsqu'un projet urbain vient percuter des parcours de vie et la vie quotidienne d'habitants : le projet des Aviateurs est, en la matière, un véritable cas d'école de la violence institutionnelle qui percute des trajectoires de vie, leur réseau social, leur mode de vie.

Pour mieux juger de la situation, nous vous invitons à vous projeter un peu plus de deux ans en arrière, à la veille de Noël. Les habitant.es des Aviateurs sont invités à une réunion d'information. Avant cette réunion, point de concertation, aucune information n'avait filtrée. Les habitant.es n'avaient pas été contactés pour questionner leurs souhaits, leurs projets, leurs perspectives.
En lieu et place, c'est donc (presque) à la veille de Noël que des habitant.es médusé.es apprirent, par la voix d'une poignée d'élu.es lillois.es, leur relogement à venir.

En mars 2022, lorsqu'une poignée de militant.es et sympathisant.es écologistes décident d'aller interroger les habitant.es avec pour contexte la concertation « préalable » organisée par les institutions, plus de deux années ont passé et chacun.e a bien à l'esprit cette perspective du relogement.

D'abord, parce qu'il est imposé : que peut-on faire face à la perspective d'une destruction de son salon, de la chambre de ses enfants ? Ensuite, car il est inéluctable et que tout est fait pour que ce relogement, bien que non demandé, non souhaité, devienne la seule solution pour des habitant.es condamné.es à observer, impuissants, la dégradation quotidienne de leurs conditions de vie.
C'est ainsi qu'un projet de renouvellement urbain finit, de gré ou non, à s'imposer dans les esprits : parce qu'il n'y a pas d'alternative envisagée, ni même envisageable.

Pendant ces deux années, une autre réalité est venue percuter les locataires : celle de la cession du parc immobilier des Aviateurs de LMH à Vilogia. Cette cession s'est imposée peu à peu comme le marqueur d'un abandon progressif de la gestion locative. Les petits travaux et réparations, probablement devenus difficiles à justifier d'un point de vue comptable, ne sont plus réalisés, ou si mal, ou si peu. Les logements deviennent progressivement inhabitables. Des pièces entières perdent leur fonction, les sanitaires en tête. D'autres voient progresser les moisissures sur les murs, les plafonds.

Pendant ce temps là, les habitant.es, dont beaucoup de familles qui viennent de l'ancien quartier Saint Sauveur, avant que celui-ci ne devienne le chancre d'une ville du passé et que les maladies s'y accumulent au pied de l'Institut Pasteur, voient, en raison de leur (grand) âge, leur

santé se dégrader. Si beaucoup sont déjà partis et qu'une poignée des personnes rencontrées préparent actuellement leurs cartons dans la perspective d'un déménagement imminent, celles et ceux qui restent cumulent, indéniablement, les inégalités.
Sans revenu, elles sont difficiles à reloger. Avec leurs cartes d'invalidité, elles prétendent à des logements en rez de chaussée ou des maisons de ville que l'on ne sait pas leurs trouver. Une autre, mère de famille, le 5ème dans son ventre rond, se voit dire qu'un 5 pièces ne se libèrera pas avant 4 voire 5 ans.
Toutes témoignent ne pas avoir de nouvelles depuis de longs mois, voire une année. Avoir multiplié les dossiers de relogement sans que ceux-ci n'aboutissent. Avoir vu passer des logements qu'elles ne pouvaient pas s'offrir, tout en sachant qu'elles n'auront pas, non plus, les moyens de revenir dans les nouveaux logements des Aviateurs. Beaucoup disent aussi leurs espoirs de se sentir davantage en sécurité, car les Aviateurs ont beaucoup changé et qu'ils ne sont plus désormais, un endroit où les enfants jouent au pied des appartements. Seuls les trafics s'épanouissent dans cette enclave qui, petit à petit, se pare des attributs des délaissés urbains.

Beaucoup témoignent aussi de la vie de quartier, presque de village, qui était celle des Aviateurs. Celle d'un réseau social dense, où les coups de main succèdent aux invitations à boire un café avant d'aller chercher les enfants à l'école. Un endroit où les membres d'une même famille partagent un même palier, où les ami.es vivent « juste en face » ou sur le palier voisin. Un quartier où l'on sait que le monsieur de 91 ans, qui vit tout là haut, sans ascenseur, dépend aujourd'hui complètement des bonnes volontés et de ses enfants pour se nourrir, car il ne peut plus quitter son appartement.
Un quartier où ces morceaux de vie se sont entrecroisés pendant des générations et auraient pu continuer à le faire pendant plusieurs générations encore, en partageant les souvenirs de Saint Sauveur et en les projetant sur leur même quartier d'adoption

Mais bientôt, il ne sera plus possible d'invoquer la mémoire de ce quartier des Aviateurs. Car contrairement à ce qu'il s'est passé il y a 50 ans, lorsque le quartier Saint Sauveur s'est vidé pour remplir celui des Aviateurs, les liens vont se déliter, les habitant.es des Aviateurs n'ayant pas de destination connue ni commune. Les habitant.es auront perdu leur mémoire collective, et ce qui tisse cette vie en communauté qu'ils s'apprêtent à laisser derrière eux malgré les espoirs qu'ils nourrissent.

Rue Coli, où démarre notre porte à porte et notre série de rencontres avec les futur.es ancien.nes habitant.es des Aviateurs. Les interphones ne marchent plus, où sont délaissés car de toute façon, les portes d'entrées des immeubles ne ferment plus, s'entrouvent sur des paliers défraîchis, à la peinture écaillée.

Première porte : nous nous présentons, militant.es écologistes, nous voudrions savoir si vous avez été informé.es de la concertation en cours sur les Aviateurs, et la friche Montpellier ? Avez-vous un avis sur le projet, allez-vous être bientôt relogé ? Qu'en attendez-vous, qu'espérez-vous ?

A ceci, la première personne rencontrée nous répond que non, elle n'est pas informée, ils n'ont d'ailleurs toujours pas reçu de courrier quant-à un éventuel relogement. Elle sait pourtant que le relogement est sa seule perspective, et elle et sa famille font toutes les démarches pour : « nous avons fait beaucoup de dossiers de relogement, depuis plusieurs années, mais nous n'avons pas de réponse ». Cette personne, c'est une petit fille, tout au plus 10 ans, dont le vocabulaire est déjà empreint de ces marqueurs que sont le vocabulaire d'un locataire du parc social et de l'attente du reelogement.

En face de l'appartement de cette petite fille, nous rencontrons une autre locataire, 5 ou 6 fois son âge. Elle vit là depuis 1981. Alors que nous discutions avec sa jeune voisine, nous l'entendions depuis de longues minutes remonter la cage d'escalier. A son arrivée, à peine le temps de poser ses sacs et de s'appuyer au chambranle de la porte pour souffler, elle explique : je suis handicapée, j'ai une prothèse au genou depuis plusieurs années qui m'empêche de marcher, mais je devais bien aller faire mes courses, et quand je fais mes courses, je n'ai pas d'autre choix que de remonter ces escaliers, même si c'est difficile. Depuis 2015, je fais des demandes de relogement pour moi et mes deux enfants handicapés, mais sans succès. Je pensais que le relogement devait être fait avant 2022, mais là je ne sais plus… j'espère que moi et ma famille (sa famille vit dans 4 appartements de la barre d'immeuble vouée à la destruction), nous pourrons rester ensemble.

Nous redescendons de quelques étages, et rencontrons sur le palier une jeune maman, accompagnée de son fils. Elle est enceinte, s'approche de la fin de sa grossesse et souffle après avoir monté un palier : je cherche avant tout un environnement sécurisant pour mes (bientôt) 5 enfants. On m'a proposé d'aller dans les tours près du métro Porte d'Arras, mais ce n'était pas concevable : pourquoi quitter les Aviateurs pour aller dans un immeuble où les trafics sont encore pires ? Le problème, c'est que l'on ne me propose pas d'autre option ; je voudrais rester sur Lille, dans le Vieux Lille ou derrière Lillenium pour rester près de mes parents, mais rien ne se présente. Maintenant, j'ai peur que l'on me propose, comme à ma voisine d'en face, d'aller sur Laventie. Elle n'a pas le permis, moi non plus, qu'irions-nous faire à Laventie ?

Nous allons à l'entrée suivante et rencontrons une ancienne locataire qui a quitté son conjoint mais s'occupe de l'appartement de ce dernier pendant son absence. Ses deux enfants prennent leur goûter sur le canapé du salon, dans la pénombre créée par un immense buffet posé devant la porte fenêtre : elle n'a pas trouvé mieux pour bloquer l'accès au balcon qui menace de s'effondrer. Elle nous fait visiter le reste de l'appartement, nous montre les tâches de moisissure,

nous emmène jusqu'à un cabinet de toilette où le lavabo est sans évacuation, depuis le mois d'avril de l'année dernière. « Et encore, nous avons passé 3 semaines sans chauffage cet hiver ».

Malgré ces inconvénients, elle a la légèreté de quelqu'un qui n'a pas besoin d'attendre pour savoir de quoi sera fait demain… ce qui n'est pas le cas de sa voisine, après plus de 10 ans (depuis 2011) à multiplier les demandes de relogement. Elle nous montre sa porte d'entrée, devant laquelle nous étions passés en croyant que l'appartement était condamné. La porte est un assemblage de panneaux de bois et de métal superposés, le bois gonflé par l'humidité. Dans l'appartement, c'est une fenêtre qui est brisée et est raccommodée par des morceaux de bois et cartons. Elle ne se sent plus en sécurité, veut quitter Lille pour aller à Mons, elle a contacté les services d'hygiène pour venir constater la situation. Jusque-là, son mari continuera sûrement de dormir d'une oreille pour la rassurer.

En dessous, au 2ème étage plus l'entresol, nous rencontrons une nouvelle personne qui nous fait part, elle aussi de ses problèmes de genou et de son invalidité. L'appartement familial ne lui convient plus, il compte deux chambres vides et coûte beaucoup trop cher à chauffer avec ses 160 euros de charges mensuelles. Elle nous tend ses mains pour nous montrer le bleu et le froid qui l'habite, et nous emmène visiter. Son fils arrive et tient à nous montrer les récents travaux faits dans la salle de bain : la baignoire sabot a été remplacée, mais elle a été simplement posé sans faire les joints sanitaires. Les interstices sont colonisés de moisissures : « quand on prend notre douche, le voisin du dessous a des infiltrations ». Elle et son fils balancent entre énervement face aux « abonnés absents » (le concierge ou leur interlocutrice chez Vilogia dont elles n'ont pas de nouvelles depuis janvier 2021) et l'espoir, qui s'effiloche, d'être relogés, à quelques pas de là, dans un logement avec un ascenseur ou une maison du Pacte, « près du bus et des services publics, c'est important ».

En face de son appartement, nous rencontrons un père de famille, le premier de cette série de rencontres. Il est préoccupé : il ne sait pas comment il fera pour abriter sa famille avec les perspectives de hausse de loyer. « Mon salaire ne suffira pas ».